

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|--|---|
| DATE DE CONVOCATION : 02/06/10 | L'an deux mil dix le seize juin à dix neuf heures |
| DATE D’AFFICHAGE : 16/06/10 | Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Claire RADREAU, Maire. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 26</i> | <i>Etaient présents :</i> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre , BONNOT Monique, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal, GUERITEY Nadine. Formant la majorité des membres en exercice. |
| OBJET : <i>Subvention de 300 € Association MOTARDWARS</i> | <i>Excusés :</i> MORASCHETTI Elisabeth a donné procuration à MERAUX Jocelyne, CHATELAIN Pierre a donné procuration à KNEPERT Pierre, DEMANGEON Michel a donné procuration à MOUHOT Marcel. <i>Absent :</i> MANIAS Marcel. Madame TRAVERSIER Agnès est nommée secrétaire de séance. |

Madame le Maire expose, vu le rapport de la Commission « Vie des Sociétés », le Conseil Municipal doit se prononcer sur l’octroi d’une subvention d’un montant de 300 € allouée à l’Association MOTARDWARS.

L’exposé de Madame le Maire entendu, le Conseil Municipal par 26 voix POUR et 0 voix CONTRE attribue à l’Association MOTARDWARS la subvention exceptionnelle d’un montant de 300 €, précise en outre que les crédits sont à prélever au compte 6574.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Tremise à la Préfecture le 16/06/10
Publiée le 16/06/10
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

